



22 juin 2023

## Enquête trimestrielle auprès des entreprises sur leurs anticipations d'inflation • 2<sup>ème</sup> trimestre 2023

**Les anticipations d'inflation des chefs d'entreprise se replient à 4 % à l'horizon un an et sont stables à 3 % à l'horizon 3-5 ans**

### Perception et anticipations des entreprises sur l'inflation en France (prix à la consommation)

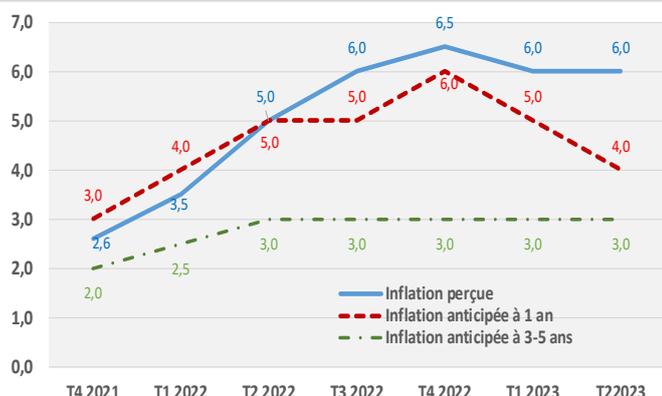
Notre enquête trimestrielle sur les anticipations d'inflation (définie ici comme la hausse de l'indice des prix à la consommation), qui constitue un module de l'Enquête de Conjoncture de la Banque de France, a été menée du 26 mai au 5 juin. Au deuxième trimestre 2023, la médiane de l'inflation perçue par les chefs d'entreprise se situe à 6,0 %, soit un peu au dessus de la hausse de l'indice des prix à la consommation ([IPC](#)) (5,1 % en mai) et au même niveau que celle de l'indice harmonisée ([IPCH](#)) (6,0 % en mai). Leur anticipation médiane à un an s'établit à 4,0 %, et celle à moyen terme - horizon 3 à 5 ans - à 3,0 %.

**Tableau 1 – Inflation perçue et anticipée par les entreprises (médiane en %)**

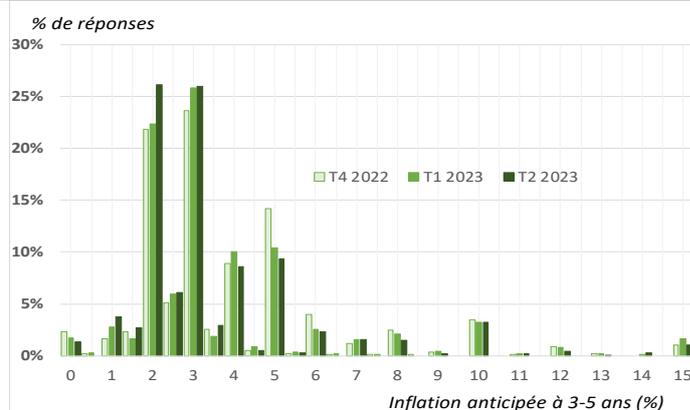
	T3 2022	T4 2022	T1 2023	T2 2023
Inflation perçue	6,0	6,5	6,0	6,0
Inflation anticipée à 1 an	5,0	6,0	5,0	4,0
Inflation anticipée à 3-5 ans	3,0	3,0	3,0	3,0

Au deuxième trimestre 2023, la médiane de l'inflation perçue est inchangée, alors que celle anticipée à un an se replie de 1 point de pourcentage (pp) par rapport au trimestre précédent, retrouvant son niveau du premier trimestre 2022. La médiane de l'inflation à moyen terme (3-5 ans) est stable à 3 %, bien que la distribution des réponses se déplace légèrement vers une inflation plus faible. Ainsi au deuxième trimestre, la modalité « 2 % » d'inflation redevient la réponse la plus fréquemment donnée avec 26 % des réponses contre 22 % au trimestre précédent.

**Graphique 1: Evolution de la perception et des anticipations d'inflation (médianes en %)**



**Graphique 2: Distribution des anticipations d'inflation à 3-5 ans (%)**

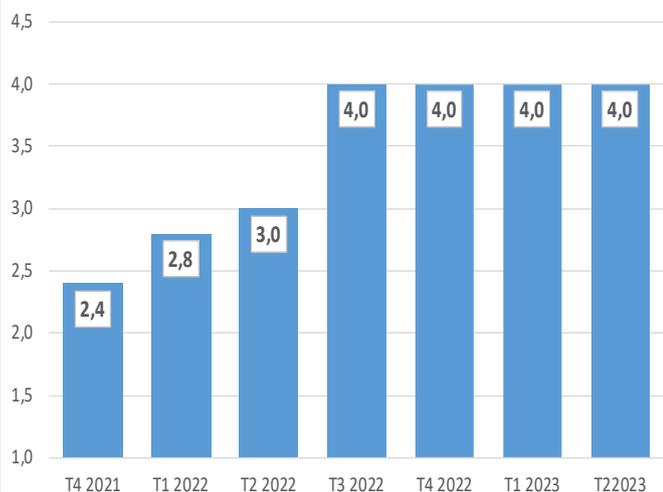




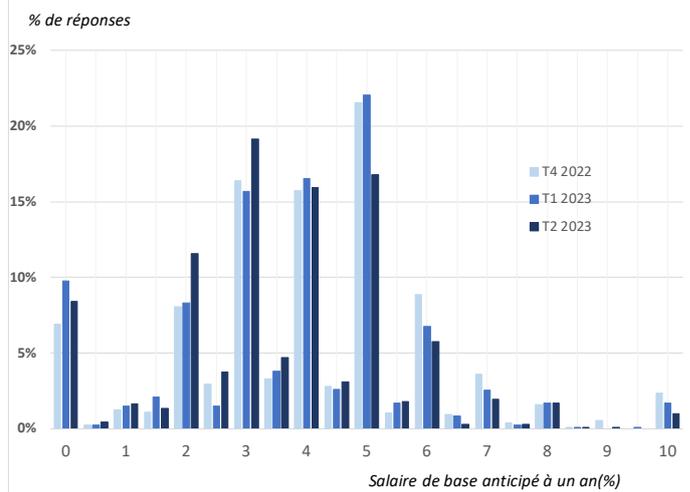
## Croissance des salaires de base à un an anticipée par les chefs d'entreprise

Les chefs d'entreprise anticipent une croissance des salaires de base dans leur entreprise de 4,0 % à un an (médiane). Cette anticipation est stable depuis quatre trimestres. La proportion des réponses anticipant une augmentation des salaires supérieure ou égale à 5 % est en baisse au deuxième trimestre (30 % contre 38 % au trimestre précédent).

**Graphique 3: Evolution de l'anticipation à un an des salaires de base (médiane en %)**



**Graphique 4: Distribution des anticipations des salaires de base à un an (%)**



### Méthodologie

Cette enquête a été menée \* auprès d'un échantillon représentatif de 1 700 chefs d'entreprise. Elle couvre trois grands secteurs marchands de l'économie et des entreprises de toutes tailles et de toutes régions de France métropolitaine. Les opinions des chefs d'entreprise sont recueillies par téléphone au cours de l'entretien mensuel de conjoncture de l'Enquête Mensuelle de Conjoncture et chaque chef d'entreprise est interrogé une seule fois par an sur ce module. Quatre questions leur sont posées :

- 1 - En pourcentage, quel est selon vous le taux d'inflation actuel en France ?
- 2 - En pourcentage, quel sera selon vous le taux d'inflation dans un an en France ?
- 3 - En pourcentage, quel sera selon vous le taux d'inflation dans 3 à 5 ans en France ?
- 4 - En pourcentage, quelle sera selon vous l'évolution des salaires de base (bruts, hors primes) dans votre entreprise sur les 12 prochains mois ?

Pour mémoire, le salaire de base correspond au salaire brut avant déduction des cotisations sociales et avant versement des prestations sociales. Il ne comprend ni les primes ni les heures supplémentaires.

Les données sont tronquées au 99<sup>ème</sup> centile. Pour le calcul des résultats, les réponses sont pondérées en fonction des effectifs moyens et de l'importance relative de chaque entreprise au sein de sa branche, puis par les poids respectifs des branches professionnelles en termes de valeur ajoutée au niveau des agrégats.

